

COUR D'APPEL DE DALOA  
TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE BOUAFLE  
SECTION DE SINFRA  
GREFFE - NOTARIAT

N° 46 /2022

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

## DELEGATION DE POUVOIR

L'an deux mil vingt-deux  
Et le trente septembre ;

Par devant Nous, Maître KOUAKOU Kouadio Moïse,  
Greffier en chef de la Section de Tribunal de Sinfra (Côte  
d'Ivoire), agissant en qualité de Greffier-Notaire  
conformément aux dispositions du statut du notariat, siégeant  
en notre Cabinet sise au Palais de Justice de ladite ville ;

### ONT COMPARU :

**1 -Monsieur Ehinam Ignace N'Guessan**, né le  
quatre novembre mil neuf cent-quatre-vingt et un à Adessé,  
fils de Loko N'Guessan Antoine et de Akou Enonvo  
Celine, ivoirien, commerçant, domicilié à Sinfra quartier  
Dioulabougou I, titulaire de la carte nationale d'identité  
numéro CI004101139, établie le dix mai deux mil vingt-deux  
à Abidjan et valable jusqu'au dix mai deux mil trente-deux ;  
**Secrétaire Général ;**

**2-Monsieur Ollo Richard Dah**, né le vingt-deux  
décembre mil neuf cent-quatre-vingt-quinze à  
Kouéinfla/Sinfra, fils de Dah Bonothe et de Kambo  
Miegnaman, ivoirien, commerçant, domicilié à Sinfra  
quartier Dioulabougou I, titulaire de la carte nationale  
d'identité numéro CI002008418 établie le premier juillet deux  
mil vingt et un à Abidjan et valable jusqu'au premier juillet  
deux mil trente et un ; **Trésorier Général;**

Tous membres du Comité de gestion de la société  
**Coopérative simplifiée Solidarité de Sinfra « SCOOP-  
SODA-SI » ;**

Lesquels, désignés **DELEGANTS**, ont par ces  
présentes, déclarer déléguer les pouvoirs qui leurs sont  
conférés à :

